

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN D'ARCACHON NORD

COBAN MAG



N°07
Oct.
2023

GRAND ANGLE: MOBILITÉS, ÇA BOUGE !

Bientôt, un futur réseau de transport
en commun pour le Nord Bassin

ANDERNOS-LES-BAINS • ARÈS • AUDENGE • BIGANOS •
LANTON • LÈGE-CAP FERRET • MARCHEPRIME • MIOS

ENTRETIEN AVEC NATHALIE LE YONDRE, PRÉSIDENTE DU BUREAU DES MAIRES DE LA COBAN



LE NORD BASSIN EST UN
TERRITOIRE SOLIDAIRE,
VIVANT ET INTERCONNECTÉ

01

La COBAN a enclenché son Plan De Mobilité simplifié (PDMs). **Il y avait urgence ?**

Oui. Sur un territoire de 600 km², presque aussi grand que la Métropole Bordelaise, où chaque ville est un écosystème, la mobilité est l'enjeu majeur identifié par l'ensemble des maires. C'est aussi une compétence assumée par la COBAN, autorité organisatrice des transports sur son territoire. Nos concitoyens méritent des axes routiers moins engorgés, des connexions avec la Métropole Bordelaise et le Sud Bassin, des pistes cyclables sécurisées. Mieux se déplacer est aussi une urgence en lien avec la situation climatique : l'agglomération se doit de mettre en place des solutions plus vertueuses afin de préserver notre environnement riche et fragile. **À travers ce PDMs nous proposons des alternatives durables au tout-voiture : un enjeu crucial pour les générations futures !**

02

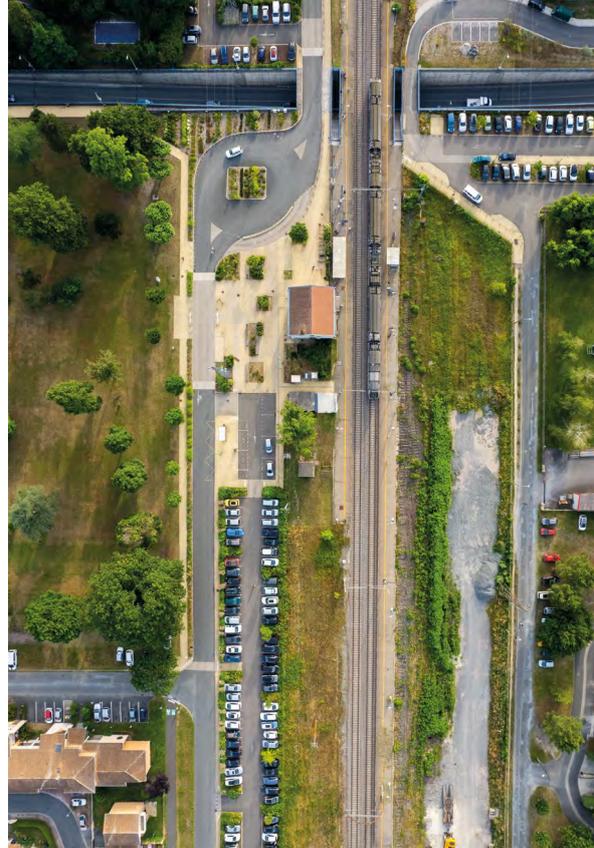
Quels sont les principaux changements **auxquels les habitants doivent s'attendre ?**

Le PDMs va faciliter les allers-retours vers la Métropole via deux axes structurants au nord - car express - et au sud via le train - l'axe Libourne, Bordeaux, Arcachon -, dont les accès aux gares de Marcheprime et Biganos. Le tout avec des cadencements nettement améliorés ainsi que des tarifs attractifs et inclusifs.

Autre changement important pour nos concitoyens : les lignes du réseau COBAN leur permettront de circuler entre et à l'intérieur des communes. Ce réseau sera connecté aux pôles d'échanges intermodaux - les PEI -, aux aires de covoiturage, aux pistes cyclables... Ainsi, ils pourront laisser la voiture au garage le plus souvent possible et contribuer ainsi à désengorger le trafic.



LA MOBILITÉ EST L'ENJEU MAJEUR IDENTIFIÉ PAR L'ENSEMBLE DES MAIRES



03 Aujourd'hui où en est-on ?

Les élus travaillent d'arrache-pied. Nous avons franchi ces derniers mois des étapes importantes : le projet de plan a été arrêté en janvier puis soumis au public en suivant ainsi qu'à nos partenaires – collectivités, entreprises, associations –. Sur ce projet comme sur beaucoup d'autres, nous entretenons des collaborations actives avec les territoires voisins : je pense à l'ensemble du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, à la COBAS mais aussi à Bordeaux Métropole, la Région, le Département, le syndicat NAM « Nouvelle Aquitaine Mobilités »... Nous avons avancé ensemble et le PDMs a été approuvé fin juin en conseil communautaire. Le futur délégataire qui aura la charge de créer et d'exploiter le réseau de transport public sera choisi en mars 2024. **Le 1^{er} septembre 2024, les habitants profiteront de leurs premiers trajets en bus !**

04

Au-delà du trafic désengorgé, le PDMs aura-t-il des conséquences positives sur le dynamisme local ?

En effet. Ce réseau, pensé afin de faciliter les accès aux points stratégiques du territoire - clinique, lieux touristiques, pôles économiques, centres-villes des communes, gares, aires de covoiturage... - rapprochera les communes entre elles et dynamisera leur développement, il aura un impact positif sur l'aménagement et la

structuration du Nord Bassin : un territoire solidaire, vivant et interconnecté. Les habitants seront plus proches des services, les salariés de leurs entreprises et les scolaires de leurs établissements comme de leurs loisirs. Mais un nouveau réseau est toujours un défi : il doit aussi s'affiner dans le temps. C'est pourquoi nous resterons agiles et à l'écoute des besoins de nos concitoyens pour le faire évoluer, avec l'aide du délégataire.

05

Quels sont les autres grands projets au sommaire de ce magazine ?

Ils sont nombreux. Le méthaniseur de Mios et une étude en cours sur les biodéchets symbolisent l'approche résiliente de la COBAN qui vise une croissance verte en faisant des déchets une ressource d'avenir. Pour préserver l'eau potable, ce bien précieux, nous harmonisons les contrats sur le Nord Bassin et réalisons d'importants travaux d'entretien du réseau et de nos réservoirs. Le volet solidarité n'est pas oublié : ce numéro fait le point sur des services que nous développons en proximité avec les familles et nos communes, comme le Lieu Accueil Enfants Parents itinérant. Il évoque aussi des actions impulsées dans le cadre du Contrat Local de Santé et du Plan Alimentaire Territorial. Enfin, nous abordons en 5 questions le projet tant attendu des équipements aquatiques : la décision d'implanter 2 piscines sur le Nord Bassin a été validée*. Les travaux devraient débuter à l'horizon 2025-2026. Ces structures seront construites pour durer des décennies et marqueront profondément le territoire. **Là encore, la COBAN prépare l'avenir.**

*À l'heure où nous éditons le COBAN MAG, les lieux d'implantation n'ont pas encore été validés en conseil communautaire.

8 VILLES, 1 TERRITOIRE



A

comme **Audenge** comme **Andernos-les-Bains**

L'ancienne décharge transformée en parc solaire

Grâce à ses 44 000 panneaux solaires, cette centrale produit l'équivalent de la consommation annuelle de 8 052 foyers. Ce parc photovoltaïque de 38 ha a été réalisé sur un ancien centre d'enfouissement des déchets, un bel exemple de projet résilient et vertueux sur le Nord Bassin.

À noter que c'est la seconde centrale solaire de la Gironde, en puissance, réalisée sur un site dégradé !

Ouverture du Point-Justice du Nord Bassin

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), la Ville d'Andernos-les-Bains et la COBAN se sont associés pour implanter un Point-Justice à la Maison France Services d'Andernos-les-Bains.

Ce lieu gratuit, confidentiel et anonyme propose différentes permanences juridiques assurées par des professionnels du droit (avocats, notaires, juristes, médiateurs,

défenseurs des droits, associations, assurées etc.) dans plusieurs domaines : droit de la famille, du travail, du logement, de la consommation, aide aux victimes, etc. Des consultations juridiques sont également organisées sur rendez-vous par des auxiliaires de justice et des officiers ministériels.



Planning des permanences disponibles sur : www.coban-atlantique.fr, rubrique Solidarité. Prise de RDV sur place, au Centre Administratif, 260 boulevard de la République à Andernos-les-Bains (8h30-12h30 et 13h30-17h15), par mail à pointjustice@andernos-les-bains.com, par téléphone au 05 56 82 36 88.

comme **Arès**

Une nouvelle piste cyclable entre la Vélodyssée et le bassin de baignade de Saint-Brice

Située le long du boulevard de l'Aérium et de l'allée de Charenton, cette liaison cyclable permet désormais aux cyclistes de relier en toute sécurité la commune d'Arès au site naturel touristique du domaine de Saint-Brice, ainsi qu'aux plages du Bassin. Cette piste facilite l'usage des modes doux, pour des déplacements domicile-travail ou domicile-loisirs.

Pour rappel, l'intérieur du domaine de Saint-Brice reste quant à lui toujours interdit au vélo afin d'en préserver la faune et la flore.



Près de **1 900** mètres linéaires de piste.

B comme Biganos

1 910 m² dédiés aux pompiers dans la Zone d'Activités de la Cassadotte

Le nouveau Centre d'Incendie et de Secours (C.I.S.) offre des espaces de travail fonctionnels et participe à la bonne réalisation des missions confiées aux 19 sapeurs-pompiers professionnels et aux 65 pompiers volontaires affectés à cette caserne située à la croisée des communes de Biganos, Audenge, Mios et Marcheprime.

Un projet de plus de 5,7 M€ cofinancé par le SDIS 33, le Département de la Gironde et par la COBAN à hauteur de 2,3 M€, soit 41 % du projet global.



L comme Lanton

Solidaire des Restos du Cœur

La COBAN est aux côtés des Restos du Cœur dans leur projet de modernisation du site de Lanton depuis 2018, avec initialement le financement et l'aménagement de leur local par la COBAN sur un terrain mis à disposition par la ville de Lanton situé à côté de la Croix-Rouge.

Le nombre de personnes accueillies étant malheureusement en constante augmentation, l'aménagement d'un nouvel espace de stockage est devenu nécessaire. La COBAN a participé, aux côtés d'autres partenaires, aux travaux d'aménagement de ce local de stockage, dont l'extérieur a entièrement été bardé de bois pour une meilleure intégration paysagère.

M

comme Marcheprime

Travaux d'aménagement rue Daniel Digneaux

La COBAN a profité des travaux de création d'une piste cyclable menés par la Ville de Marcheprime, rue Daniel Digneaux, pour procéder au renouvellement des conduites et branchements d'eau potable situés dans la rue et alimentant les habitations voisines.

Cette organisation conjointe des travaux a permis de diminuer les dépenses globales, de ne pas perturber à deux reprises la circulation et d'éviter ainsi des nuisances à répétition pour les riverains.

423 mètres linéaires et **44** branchements renouvelés.

En 2022, 74 697 m³ d'eau potable ont été économisés grâce aux travaux d'amélioration du réseau, à la recherche et la réparation de fuites menés par la COBAN.

comme Lège-Cap Ferret

De nouveaux aménagements dans la Zone d'Activités de Lège Bredouille

La rue de la Praya, très empruntée notamment par les Services techniques de la Mairie de Lège-Cap Ferret qui y ont leur centre technique, présentait des désordres sur la chaussée (nids-de-poule, fissures et faïençage) et était identifiée comme une discontinuité cyclable entre le réseau cyclable du bourg de Lège et la piste cyclable cheminant jusqu'à la plage du Grand Crohot.

L'Agglomération a donc réalisé des travaux consistant à réhabiliter complètement 550 mètres linéaires de voirie et à aménager une piste cyclable entre le carrefour de la route du Grand Crohot et la piste cyclable de l'Office National des Forêts.



La concertation menée avec les entreprises situées dans le parc d'activités a permis d'affiner les aménagements nécessaires (100 mètres linéaires supplémentaires, décalage du passage piéton afin de ne pas provoquer de nuisances pour les bureaux à proximité).

comme Mios

Signature du Contrat de Coopérations territoriales entre la COBAN et Bordeaux Métropole

Conscients de l'importance des bassins de vie sur lesquels évoluent nos habitants et des interconnexions quotidiennes entre le Nord Bassin et la Métropole bordelaise, c'est avec beaucoup d'enthousiasme et une volonté commune de collaboration active que les élus de la COBAN ont souhaité mettre en place ce contrat.

Il acte une volonté mutuelle de répondre non seulement aux attentes des habitants, mais aussi aux enjeux de demain autour de 3 thématiques spécifiques : la mobilité et l'accessibilité des populations / le développement économique, touristique, durable et solidaire / la transition écologique et énergétique.

MOBILITÉS : ÇA BOUGE !



Compétente en matière de mobilités, la COBAN a enclenché un Plan De Mobilité simplifié (PDMs) pour fluidifier les déplacements entre et dans les communes, vers les territoires voisins, mais aussi proposer des alternatives crédibles à l'automobile. C'est le fruit d'une volonté politique forte, unanime, un travail de longue haleine qui aura des répercussions bénéfiques sur l'environnement et le quotidien des habitants, bien sûr, mais également sur le développement économique et le tourisme local. Les premiers trajets en bus sont planifiés pour septembre 2024 !



BIENTÔT UN RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN ET DES DÉPLACEMENTS ENCORE PLUS VERTUEUX

C'EST UN FAIT : l'absence d'une offre globale de transport de bon niveau met aujourd'hui un grand nombre d'habitants du Nord Bassin en difficulté et constitue un réel frein à l'attractivité du territoire. Les élus de la COBAN se sont emparés du problème. En 2021, la 1^{ère} phase du PDMs a consisté à faire un point sur les différentes études en matière de transport. Ce diagnostic des flux a permis de poser des données chiffrées sur des réalités connues (80% des déplacements se font en voiture...) et de balayer quelques préjugés : non, les embouteillages ne sont pas constants, mais surviennent lors des week-ends de beau temps et en saison ; non, une desserte autour du Bassin (type grand contournement) n'est pas la solution miracle, car le trafic est principalement localisé autour d'Arès et d'Andernos-les-Bains au Nord, autour de Biganos au Sud.

NE PLUS SUBIR, MAIS CHOISIR : sur ces bases, après plusieurs ateliers de travail et une participation du public, les élus ont décidé des orientations stratégiques : mettre en place un réseau de transport en commun efficace et complémentaire des pistes cyclables, réseaux ferrés et aux lignes régionales.

Le PDMs met en avant

3 PRIORITÉS

pour aller d'une mobilité subie vers une mobilité choisie :



> **Au Nord**, la ligne de car express entre Bordeaux et le Nord du Bassin sera cadencée avec des départs toutes les 15-20 min et moins d'arrêts desservis afin d'accélérer le parcours.

> **Au Sud**, sur l'axe ferré, avec les gares de Biganos et de Marcheprime, la fréquence des trains de la ligne Libourne-Bordeaux-Arcachon augmentera avec, à terme, une desserte toutes les 30 min.

Le réseau COBAN viendra desservir l'ensemble du territoire vers ces deux axes structurants (lignes de rabattement). Des lignes urbaines desserviront les quartiers des communes du Nord Bassin et les relieront entre elles, dont les lignes dites du littoral (entre Lège bourg et Mios par la RD3).



Exemple de navette fonctionnelle qui ferait le lien entre les communes et dans les quartiers.



Cela va vous faciliter la vie !

> À l'intérieur du territoire, sur l'axe Ouest-Est (autour du Bassin), vous pourrez emprunter des navettes fonctionnelles qui feront le lien entre les communes, avec des places assis-debout (bus ou minibus) pour des déplacements domicile-travail, mais également pour des petits trajets vers la clinique d'Arès, les zones artisanales, commerciales, les centres bourgs... Demain, les collégiens et lycéens qui terminent à 15h ou commencent à 10h pourront aussi emprunter ce réseau intra-urbain.

> Des lignes locales connecteront des quartiers vers les bourgs, par exemple du centre d'Andernos-les-Bains vers Querquillas en passant par le collège et le lycée ou bien d'Audenge vers la gare de Marcheprime, du centre de Mios vers Lacanau de Mios et Mios Entreprises, etc.

> Le réseau de transport en commun rapprochera naturellement la COBAN de la COBAS avec son pôle de santé, la gare du Teich, etc.

> Aller vers la plage du Grand Crohot depuis le Nord du Bassin sera aussi possible.

> Enfin, la mobilité maritime sera étudiée pour que l'offre de transport soit renforcée et adaptée aux besoins spécifiques du territoire.



Le saviez-vous ?



La COBAN, c'est un réseau dense de 175 km de pistes cyclables.

> 200 € pour rouler en VAE

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la COBAN propose aux personnes les plus modestes une aide de 200 € par foyer pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Doux, économique, rapide, le VAE est une alternative crédible à la voiture car moins coûteux à l'achat et à l'entretien... mais surtout plus écologique !



#2

ENCORE PLUS DE SERVICES AUTOUR DU VÉLO

Offrir une alternative crédible au tout voiture, c'est aussi favoriser l'usage du vélo. Le territoire est déjà bien doté en pistes cyclables, la COBAN poursuit son maillage dans les communes et y développe des services (stations de gonflage, de réparation, pistes photoluminescentes pour rouler plus serein la nuit...). Ce réseau sera optimisé : le PDMs prévoit la sécurisation des carrefours de la Véloodyssée, mais aussi la création de stationnements réservés aux bicyclettes et, pourquoi pas, des vélos en libre-service.

Ces aménagements faciliteront l'intermodalité : on déposera son vélo aux arrêts de bus, aux parkings de covoiturage, on empruntera plus aisément les bus qui, mieux cadencés, conduiront plus vite les usagers vers les gares.

À bicyclette... de Biganos à Marcheprime

Pour répondre aux besoins des déplacements domicile-travail et domicile-loisirs une piste connectera bientôt les communes de Marcheprime et Biganos au reste du Nord Bassin par la Véloodyssée et aux pôles d'échanges intermodaux structurants (gares, centres-villes, etc.).

10 km de linéaire cyclable seront réalisés par la COBAN. Un tronçon de 3,5 km a déjà été créé en 2019, il sera complété par 6 km de piste à double sens entre le hameau de Biard jusqu'au rond-point Richot. Démarrage des travaux prévu au 2^{ème} trimestre 2024.



PAROLE D'ÉLU



« Le grand projet de notre mandat »

Le Nord Bassin est attractif. De plus en plus de personnes y habitent, tout en allant travailler sur la Métropole. En même temps, se déplacer de manière optimale à l'intérieur de notre territoire est une nécessité pour les habitants, comme pour les entreprises locales. Nous avons donc à la fois besoin de liaisons dans le sens Nord Bassin-Métropole et entre nos communes. Le maillage que nous allons mettre en place tient compte de cette double problématique, il prévoit également le développement des déplacements doux et y inclut une politique tarifaire avantageuse pour les jeunes, les travailleurs et les personnes à faibles revenus. Un plan d'une telle ampleur n'a jamais existé sur notre territoire. Le PDMs est le grand projet de notre mandat !

Xavier Daney, Maire d'Arès, Vice-président en charge de la mobilité durable et des transports.

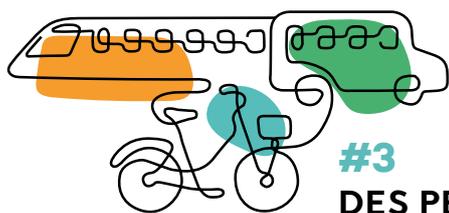




Voyager mieux et moins cher

Les élus ont souhaité l'instauration de tarifs préférentiels et attractifs pour les jeunes (gratuité pour les moins de 6 ans), les revenus modestes quel que soit leur âge (en fonction du quotient familial), les actifs et les saisonniers... Pour les touristes, un pass illimité de 24h ou 7j est à l'étude. Ces tarifs incitatifs doivent permettre à chacun de se déplacer sur tout le territoire.

Les tarifs seront affinés avec le futur délégataire de service public.



#3

DES PEI ET UN BOUQUET DE SERVICES

Les **Pôles d'Échanges Intermodaux (PEI)** seront chargés d'assurer un rôle d'articulation, de coordination et de correspondance entre les différentes lignes du réseau COBAN et les offres de mobilité régionales, métropolitaines et territoriales (notamment celles de la COBAS et de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre).

Le réseau desservira 7 PEI sur les axes structurants ainsi que des PEI de proximité pour améliorer le report modal, c'est-à-dire mieux répartir les flux sur d'autres modes de transport que la voiture.

En plus du réaménagement des PEI existants (actuelles aires de covoiturage) de nouveaux PEI seront créés, notamment sur Audege, Arès, et Lège.

Il ne s'agit pas seulement de construire des parkings et de faciliter le passage des bus, mais aussi de créer de véritables pôles de services qui soient placés non loin des pistes cyclables où l'on trouvera certes des stationnements pour les voitures, mais également pour les vélos, sans oublier les bornes d'achat de billets de transport. C'est autour de ces PEI que la COBAN compte expérimenter l'offre de vélos en libre-service. Descendre du bus à Querquillas, prendre un vélo et rejoindre le centre d'Andernos-les-Bains ou la zone artisanale par la piste sécurisée, ce sera un gain de temps et l'occasion d'une saine balade !

Des entreprises versées dans la mobilité

La nouvelle offre en transports en commun va profiter à tous, y compris aux établissements privés et publics. La COBAN instaurera le « **Versement Mobilité** » dès le 1^{er} janvier 2024. Cette contribution locale des employeurs, recouvrée par l'Urssaf afin de financer les transports en commun, concerne les entreprises et les **collectivités de plus de 10 salariés**. Sur le territoire de la COBAN, le taux voté s'élèvera à 0,8 % de leur masse salariale.



PAROLE D'ÉLU

« Un PDMs évolutif, adapté aux réalités économiques et touristiques »

Avec seulement deux PEI aujourd'hui sur le Nord Bassin, à Marcheprime et Biganos, le territoire est encore trop peu desservi. De nouveaux Pôles d'Échanges Intermodaux sont nécessaires pour répondre, notamment, aux besoins des entreprises dont certaines emploient des centaines de personnes, créant d'importants mouvements pendulaires. Le réseau sera adapté à ces départs et arrivées massives, tout en proposant des solutions alternatives à la voiture. Plus il sera fluide, pratique, performant, plus il favorisera l'employabilité et le maintien des salariés dans leur emploi. Dans ce cadre, le Versement Mobilité doit être compris non pas comme une taxation supplémentaire, mais plutôt comme l'opportunité de nouveaux services mieux adaptés au quotidien des entreprises et des agents dans les collectivités. À nous, ensemble, de faire des points d'étapes réguliers et de faire progresser ce PDMs en fonction des réalités économiques et touristiques locales.

Manuel Martinez, Maire de Marcheprime, Vice-président en charge du développement économique et touristique et de l'emploi.

Projet de réseau de transport du Nord Bassin



Le futur réseau urbain s'articulera avec le projet de RER métropolitain (fer et car express) :

- Au nord :** Ligne de **car express** entre Bordeaux et le Nord Bassin avec un cadencement fortement amélioré
 - Au sud :** **Réseau ferré** - renforcement du TER Bordeaux-Libourne-Arcachon avec les gares de Biganos et Marcheprime
 - Réseau COBAN :** les lignes permettront de faire la connexion entre le car express et le réseau ferré pour desservir l'ensemble du territoire
-  **Pôle d'Échange Intermodal (PEI)**

Premières lignes attendues pour la rentrée 2024



Le réseau de transport en commun et une partie des PEI seront opérationnels au 1^{er} septembre 2024. En mars-avril 2024, les élus choisiront leur délégataire de service public : il lui reviendra d'optimiser les lignes et les fréquences. Les services autour des mobilités actives seront progressivement déployés.

12,6 millions d'euros

C'est l'**investissement** de la COBAN pour concrétiser le PDMs.



Le saviez-vous ?

Le projet s'étend sur :

8 communes de la COBAN

+ de 150 arrêts envisagés

1 douzaine de lignes de bus

+ RER métropolitain
(car express + réseau ferré)



Témoignages



« Liberté, autonomie et sécurité pour mes ados »

« Mes deux ados utilisent déjà les pistes cyclables pour aller au collège, au lycée ou voir leurs amis. Mais ils sont aussi attirés par Bordeaux pour consommer ou par les plages de Lège-Cap Ferret pour surfer... Quand ils doivent prendre le bus, c'est la galère : les cadences sont mal conçues et le nombre d'arrêts trop important. Louise et Victor attendent avec impatience les nouvelles lignes vers la Métropole et dans le sens Ouest-Est

pour aller de commune en commune plus facilement. Ils veulent gagner en liberté, en autonomie, le tout dans la sécurité. Le tarif Jeune ira dans ce sens. C'est une excellente nouvelle. Pour nous, parents, les savoir dans les transports en commun ou sur des pistes cyclables dédiées, c'est rassurant. Et si toutes les pistes pouvaient être lumineuses ou éclairées la nuit, ce serait encore mieux ! »

Véronique J,
mère de Louise 17 ans et Victor 15 ans (Andernos-les-Bains)

« Les retraités sont aussi concernés par les problèmes de déplacement »

« Le réseau de transport sur le Nord Bassin est indigent. Il était temps que la COBAN se préoccupe des mobilités. Je soutiens le projet de PDMs et j'ai d'ailleurs répondu à l'enquête publique. Retraitée, je suis concernée par les problèmes de déplacement : quand je veux aller à une exposition ou chez mon médecin à Bordeaux, je préfère prendre ma

voiture, car la ligne 601 est mal cadencée et les arrêts beaucoup trop fréquents. Mais je peste dans les embouteillages ! Une ligne rapide vers Marcheprime et Biganos serait pratique pour prendre le train. Attention à prévoir des places de parking supplémentaires, car la gare est déjà saturée. »



Catherine V,
retraitée (Arès)

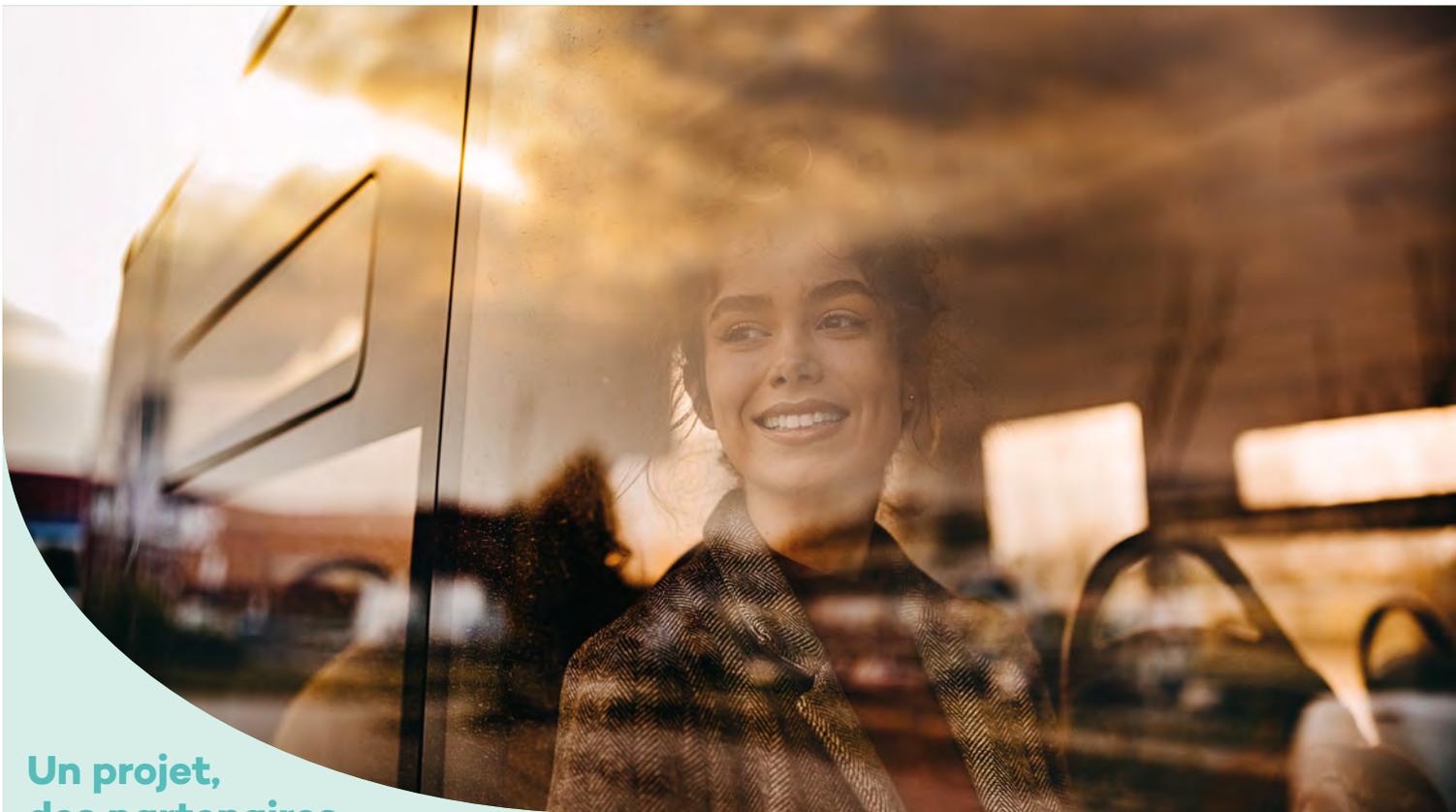


« Des lignes simplifiées seraient un gain inestimable pour notre établissement »

« Notre ESAT* fait partie du comité des partenaires de la COBAN pour le PDMs. Nous attendons ce réseau de transport avec impatience. Nous accueillons 172 personnes : des travailleurs en situation de handicap ainsi qu'une quarantaine de salariés. Qu'ils prennent la voiture, le train ou les lignes de cars régionaux, ils ont d'énormes difficultés pour venir embaucher et pour débaucher. Nous sommes forcés d'affréter 3 navettes pour aller les chercher quand ils arrivent à Audenge, car la zone d'activités dans laquelle nous sommes implantés est très

mal desservie. Mais cette solution nous oblige à calquer nos horaires sur ceux du réseau de bus régional. Ce n'est pas tenable. Dans notre zone, qui se densifie, tous les voisins ou presque subissent cette situation. Les services de la COBAN nous ont concertés. Nous avons pu leur faire remonter nos problématiques et j'ai le sentiment que nous avons été entendus. Des lignes simplifiées seraient un gain inestimable pour nos bénéficiaires et nos salariés qui seraient plus autonomes et moins angoissés. »

Annouck Gréchez,
Directrice de l'ESAT d'Audenge
(ADAPEI** de la Gironde)



Un projet, des partenaires



*Établissement et Service d'Aide par le Travail.

**Association gestionnaire de structures médico-sociales accueillant des personnes handicapées mentales.

BUDGET 2023 : PLUS DE 107 MILLIONS D'EUROS POUR LE TERRITOIRE



Le mot de

Nathalie Le Yondre

Présidente du Bureau des Maires

Maire d'Audenge

Voté à l'unanimité le 4 avril dernier, le budget 2023 témoigne d'une situation financière saine et, fort d'une belle capacité d'autofinancement, inaugure des années d'investissements structurants pour le territoire. À la demande des habitants, la priorité est donnée, dès cette année, à la mobilité et aux déplacements.

« De grands projets pour nous relier »

« Les finances de la COBAN sont saines et cette base nous permet d'investir pour faire progresser le territoire, via un programme pluriannuel sur 6 ans, acté en 2023. On pense bien sûr aux piscines et au nouveau réseau de transport, projets ambitieux, structurants et priorités de ce Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), mais il prévoit aussi des avancées importantes dans d'autres domaines comme la collecte et le tri des déchets ou encore le développement économique. 45 millions d'euros serviront à investir dans des réalisations futures inscrites dans le projet de territoire voté par les élus, mais 25 millions d'euros sont d'ores et déjà

engagés : des aménagements nécessaires pour la mise en place du Plan De Mobilité simplifié, des pistes cyclables, des équipements liés à notre politique déchets, des travaux de voirie dans les Zones d'Activités Économiques... Autant de grands projets pour nous relier. Le tout, sans augmenter la fiscalité en 2023.

En effet, pour lutter contre l'inflation, nous avons souhaité épargner les ménages : les taux des taxes intercommunales dont celui de la taxe des ordures ménagères n'augmenteront pas cette année.»

2023-2029, un plan d'investissement sur 6 ans

Grâce aux finances saines de l'agglomération et après un travail de prospective financière, les élus ont validé un **Plan Pluriannuel d'Investissement** qui permettra de concrétiser les actions définies dans le Projet de Territoire du Nord Bassin.

UN PPI DE 70,5 MILLIONS D'EUROS

- > **25,2 M€** pour les investissements programmés et déjà engagés comme les pistes cyclables, le siège et centre technique de la COBAN, et les projets de voirie dans les zones économiques...
- > **45,3 M€** pour des investissements futurs qui concernent les actions des 5 axes du Projet de territoire : développement économique, mobilités, ressources, solidarités et équipements.

Investissements 2023, priorité à la Mobilité

- > **2,2 M€** consacrés aux mobilités douces : équipements pour les vélos, participation à l'achat de vélos à assistance électrique.
- > **2 M€** dédiés à la création de pistes cyclables (Audenge-Hougueyra, Marcheprime-Biganos, piste Navarries à Mios).
- > **1,5 M€** employés à la mise en place de Pôles d'Échanges Intermodaux, aux aménagements de voiries et de pistes cyclables.

En complément de ces investissements, un peu plus de **2,6 M€** sont également prévus au **budget annexe des transports**, permettant notamment le fonctionnement des services du **transport à la demande et des transports scolaires**.

Un budget global de plus de 107 millions d'€

77 789 000 € pour le budget principal

Mais aussi des budgets annexes :

> 1,2 M€ pour la déchèterie professionnelle,

> 2,6 M€ pour les transports

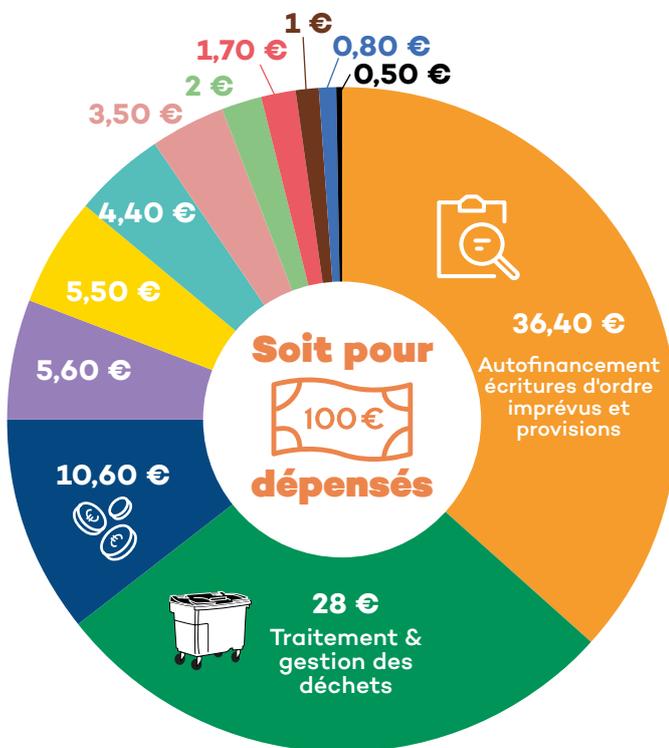
> 11,8 M€ pour les Zones d'Activités Economiques (Z.A.E.)

> 14,6 M€ pour l'eau potable

FONCTIONNEMENT

76 370 513 €

de frais de fonctionnement

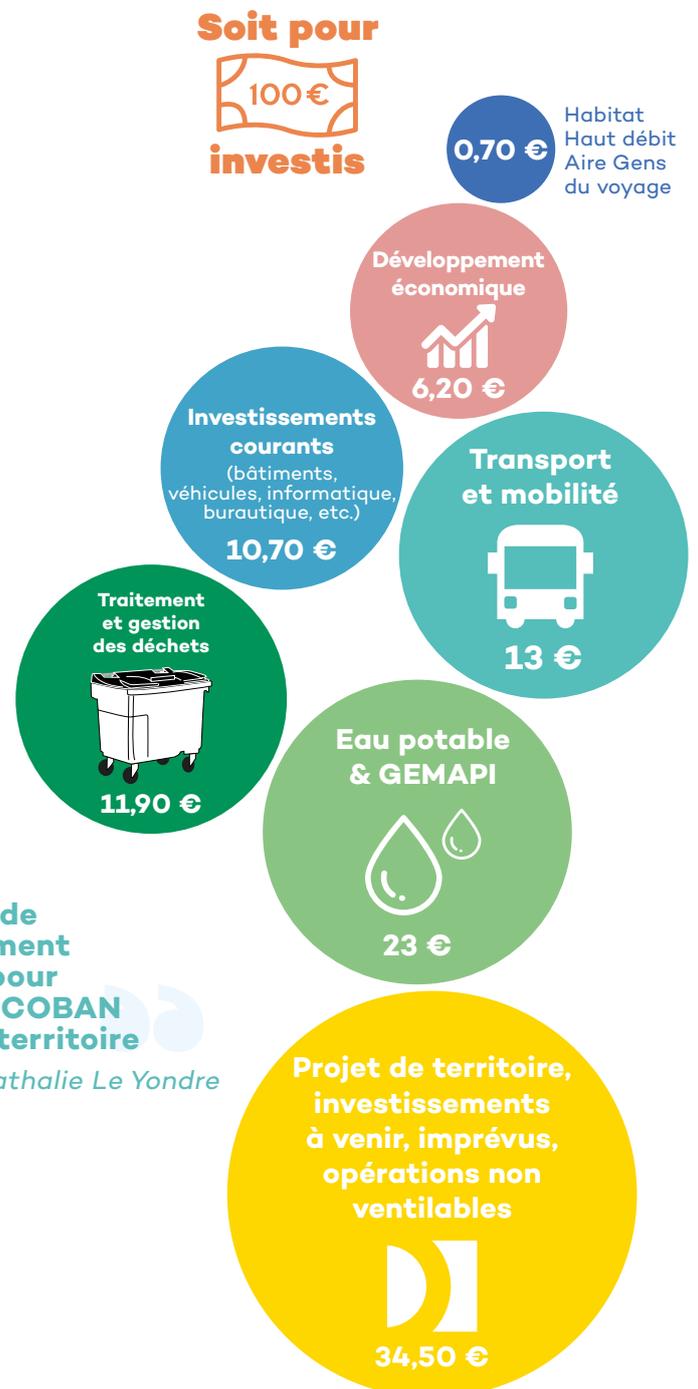


- Reversement aux communes (attributions de compensation)
- Administration Générale
- Projets territoriaux + Pays Barval + SIBA
- Transports & mobilité
- Développement économique
- Croissante verte, GEMAPI & eau potable
- Gestion des risques (SDIS et PICS)
- Solidarité
- Habitat
- Prélèvement de l'État

INVESTISSEMENT

31 528 147 €

de dépenses d'investissement



Des frais de fonctionnement maîtrisés pour permettre à la COBAN d'investir sur le territoire

Nathalie Le Yondre

CROISSANCE VERTE, LES RESSOURCES NATURELLES DE DEMAIN

Situé à proximité de la déchèterie, le chantier du méthaniseur de Mios a démarré fin juin et devrait s'achever fin septembre 2024. Les grands gagnants ? Les habitants du territoire et l'environnement : le biométhane produit par cette unité permettra la production de gaz vert correspondant à la consommation de 2 800 foyers, soit 50% de la population de la ville de Mios.

MÉTHANISEUR DE MIOS : L'UNITÉ À ÉNERGIE POSITIVE

« Equibio Pays de Buch ». Quel nom étrange pour un méthaniseur. C'est parce que cette unité capable de traiter 19 000 tonnes de matière va fonctionner avec 35% de produits agricoles comportant essentiellement du fumier de nos centres équestres, 45% de biodéchets issus des collectivités - les restaurants scolaires par exemple -, et 20% de déchets industriels comme les rebuts et invendus de l'industrie agroalimentaire. Ces intrants seront collectés dans un rayon de 50 km, en circuit court. Une unité de déconditionnement séparera l'organique du contenant : jambon en barquette, petits pois en boîte... Les biodéchets des grandes et moyennes surfaces de la région seront donc valorisés et serviront eux aussi à produire du gaz local et des fertilisants naturels pour une dizaine d'agriculteurs de la région.

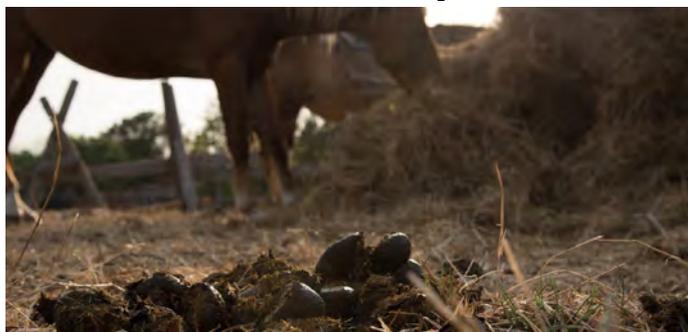
Produire notre énergie ici et avec nos biodéchets

Le chantier est emblématique de l'ambition de la COBAN, territoire à énergie positive et circulaire. Le méthaniseur est une solution écologique : en réduisant les distances parcourues par les biodéchets pour être valorisés en énergie propre, on estime pouvoir économiser 6 000 à 7 000 tonnes d'équivalent CO₂ par an. Soit 3 500 véhicules qui feraient 15 000 km/an.

Le terrassement s'achève courant octobre et précèdera les travaux de voirie. Le méthaniseur devrait entrer en service en fin 2024. Après une montée en puissance progressive de quelques mois, il produira du gaz vert et des engrais naturels 24h/24h et 7j/7j. Le biométhane sera injecté dans le réseau de gaz naturel, tandis que les engrais naturels issus du processus de méthanisation seront valorisés pour amender les prairies et cultures locales de 10 agriculteurs partenaires en Gironde. « Le tout sans nuisance olfactive », assure-t-on à CVE Biogaz, qui prévoit une unité de traitement des intrants odorants par des laveurs dans une unité spéciale et hermétique de déconditionnement. Avec ce méthaniseur exemplaire, qui pourrait, demain, faire rouler 95 bus (transport en commun de la COBAN) ou camions de collecte de nos déchets ménagers au biogaz, la COBAN travaille sur l'indépendance énergétique de notre territoire.

Demandez l'addition !

- 1 méthaniseur =
- + 600 000 €/an injectés dans l'économie locale
- + 10 emplois créés sur le territoire
- 6 000 à 7 000 tonnes de CO₂ par an



PAROLE D'ÉLU



« Nous avons fait d'un déchet
une ressource »

On peut être fier collectivement de ce projet initié par la commune de Mios qui permet à la COBAN de poursuivre sa démarche vertueuse dans le domaine des énergies vertes.

Alimenter notre propre unité de méthanisation avec le fumier de nos centres équestres ou les déchets alimentaires collectés dans nos écoles, c'est moins dépendre des énergies carbonées produites hors de France. Et c'est faire du déchet d'hier une ressource et un atout pour demain ! Ce biogaz, complémentaire de l'énergie solaire produite, pourrait alimenter dans un avenir proche les véhicules des entreprises locales, les camions de collecte et nos futurs bus de transport en commun. La COBAN a pour ambition de rouler à l'énergie propre ! Impossible ?

Pour le clin d'oeil, on se rappelle tous du film « Retour vers le futur », dans lequel le héros Marty Mac Fly alimente sa DeLorean avec des biodéchets. Dans les années 80, c'était de la science-fiction, aujourd'hui c'est envisageable.

Cédric Pain, Maire de Mios, Vice-président en charge de la stratégie et de la planification territoriale.

BIODÉCHETS & COMPOSTAGE : un petit geste au quotidien, une grande valeur au jardin



Mais aussi d'autres types d'énergie...

L'agglomération vise le soleil !



La COBAN devient un territoire à énergie positive et circulaire par les énergies vertes. Après avoir transformée l'ancienne décharge d'Audenge en centrale solaire photovoltaïque sur 38 ha, elle porte un projet de moindre envergure mais tout aussi vertueux à Mios. Sur l'ancienne décharge à côté de la déchèterie, non loin de l'unité de méthanisation, 4 000 panneaux solaires vont être installés sur une parcelle de 3,7 ha ICPE* pour une production équivalente à la consommation électrique de 732 foyers (soit une économie comparable à 130 tonnes de CO₂ par an ou 130 vols Paris-New York A/R !). Fruit du partenariat entre les 2 experts EVEO Développement et Générale du Solaire, ce parc solaire verra le jour prochainement et d'autres sites sont également à l'étude.

*Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

PAROLE D'ÉLU



« La solution du compostage à partir des biodéchets a de nets avantages »

Avec le ramassage des végétaux en porte-à-porte et leur réception en déchèterie sur chaque commune, ainsi que la valorisation du compostage au jardin, la COBAN fait déjà beaucoup pour la collecte des biodéchets. Dès 2024, nous irons encore plus loin avec la mise à disposition gratuite de composteurs, sans oublier, dans un second temps, l'implantation de bornes d'apport volontaire dans les centres-villes et pour les résidences non équipées de composteurs collectifs. Les professionnels, notamment dans le secteur de la restauration, pourront aussi bénéficier un peu plus tard, d'une collecte en porte-à-porte avec des fréquences variables. Bientôt, nos biodéchets alimenteront le méthaniseur de Mios permettant de produire localement de l'énergie verte et des fertilisants naturels. Ce scénario complet nous permet de répondre à l'obligation légale d'organiser le tri des biodéchets à la source à partir du 1^{er} janvier prochain tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. Autre avantage du compostage et non des moindres : le bilan carbone est bien meilleur que si l'on organisait une collecte en porte-à-porte avec des camions.

Philippe de Gonneville, Maire de Lège-Cap Ferret, Vice-président en charge de l'environnement et du développement durable.



Réhabilitation du réservoir d'eau potable d'Arès Grande Lande

RÉSEROIRS D'EAU : LA COBAN SOIGNE SON RÉSEAU

Avec 26 réservoirs répartis sur tout le territoire du Nord Bassin, le réseau d'eau potable de la COBAN exige un travail et une surveillance continus. Les équipements sont sans cesse entretenus et renouvelés, les fuites traquées. La préservation de l'eau, ressource naturelle, dépend de ce suivi rigoureux.

10 châteaux d'eau et 16 bâches au sol (citernes enterrées ou semi-enterrées) constituent les 26 réservoirs sous bannière COBAN. Qu'elles soient élevées ou à terre, ces cuves sont alimentées par d'énormes pompes qui vont puiser l'eau dans les nappes profondes.

Ces réservoirs se sont développés dans les années 1960 à 1980 avec l'urbanisme et les besoins d'une population grandissante. « Le territoire est bien doté et ne souffre d'aucun déficit en eau. Mais un réservoir, c'est un peu comme une maison : au bout d'un certain temps, le ciment s'effrite et même si la structure reste saine, il faut prévoir des travaux pour éviter le vieillissement précoce » explique-t-on au service eau potable de la COBAN.

Des chantiers qui prennent de la hauteur

Ainsi, le réservoir de Grande Lande à Arès a bénéficié cette année de travaux de rénovation. Cet automne, la COBAN attaque une double réfection aux châteaux d'eau de Lège-Cap Ferret et de Biganos.

Ces travaux en hauteur sont toujours impressionnants. Les « cordistes », sont perchés à des hauteurs vertigineuses. Aussi agiles que des alpinistes, ces techniciens évolueront sur un échafaudage à Lège-Cap Ferret. À Biganos, ils utiliseront une nacelle volante comme les laveurs de vitres sur les buildings. Fin des deux chantiers : avant l'été 2024.

Coût d'une réhabilitation de réservoir :
de 500 000 à 700 000 € HT

Le saviez-vous ?



- > La hauteur moyenne d'un château d'eau se situe entre 35 et 45 m. Ces réservoirs contiennent environ 1 000 m³, soit 1 million de litres ! Quand l'eau redescend par gravité, elle prend 1 bar tous les 10 m : de quoi assurer la pression jusqu'au robinet.
- > Sur le territoire de la COBAN, les réservoirs ont une capacité de stockage de 200 m³ pour le plus petit, à 1 500 m³ pour le plus volumineux.





La télérelève, on a tous à y gagner

Le système de télérelève de l'eau se déploie sur le Nord Bassin. Le principe est simple : le compteur d'eau est désormais connecté. La télérelève permet d'obtenir en temps réel le relevé des compteurs ainsi que différentes informations liées à la consommation d'eau sans se rendre au domicile des usagers. Grâce à un zonage précis des consommations et des débits, la surveillance des fuites est optimisée. La nappe phréatique dit « merci » à la télérelève ! L'abonné aussi, puisqu'il peut suivre l'état de sa consommation en ligne, comme il le ferait avec son forfait internet. D'ici la fin de l'année, les communes d'Audenge, Andernos-les-Bains et Mios seront équipées. L'an prochain ce sera au tour de Biganos. Les autres communes de la COBAN bénéficient déjà de ce service.



Les chiffres clés de l'eau sur le territoire :

La compétence eau potable de la COBAN, c'est :

- > 967 km de réseau
- > 72 000 habitants et 47 000 abonnés desservis (1 abonné = 1 compteur)
- > Plus de 270 000 m³ économisés depuis 2020 grâce à l'entretien du réseau, soit la consommation annuelle de 2 250 foyers français*
- > Un budget total de 14,6 M€ par an
- > Une eau d'excellente qualité, captée dans des nappes situées entre 300 et 500 m de profondeur

*Selon l'INSEE, un foyer français de 2,5 personnes en moyenne utilise 329 litres d'eau par jour soit, globalement, une utilisation annuelle de 120 m³.

PAROLE D'ÉLU



« L'eau appartient à tous, nous en sommes donc tous responsables »

L'entretien des réservoirs de la COBAN est une nécessité et une urgence dictée par les changements climatiques. L'eau est à la fois une ressource rare et un bien commun : nous devons la préserver, l'économiser et en même temps apprendre à mieux la partager. En effet, l'eau puisée sur notre territoire est issue de deux nappes girondines, Eocène et Oligocène, elle n'appartient à aucune ville en particulier. Nous en sommes donc tous responsables. Même si, localement, nous ne souffrons d'aucun manque, nous restons vigilants et vertueux en modernisant nos réservoirs, comme à Lège-Cap Ferret et Biganos dès cet automne, en optimisant la surveillance du réseau et en harmonisant nos pratiques et nos services.

Bruno Lafon, Maire de Biganos, Président en charge de l'eau potable.

DES PROJETS QUI NOUS RASSEMBLENT

Ouvert à tous, le Lieu d'Accueil Enfants Parents itinérant

C'est le lieu à fréquenter pour éviter l'isolement parental ou prendre contact entre parents quand on est un nouvel arrivant ! Gratuit, sans rendez-vous ni inscription préalable, le Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) du Nord Bassin est ouvert à tous les enfants de moins de 6 ans (y compris porteurs de handicaps) accompagnés d'un parent. Dans cet espace itinérant et mutualisé, parents, mais aussi futurs parents ou grands-parents peuvent passer un moment privilégié de jeu avec l'enfant, rencontrer des professionnels et vivre un temps d'échange chaleureux. Pour cette rentrée, le LAEP se refait une petite beauté et adopte un nouveau logo et une nouvelle identité visuelle. Des formes douces, rassurantes et des couleurs un brin acidulées pour mieux traduire ses valeurs : convivialité, solidarité, proximité, parentalité.

laep-mutualise@coban-atlantique.fr - 07 84 20 77 68

Vers une santé équitable et accessible



En 2022, les Maires et Présidents des 3 intercommunalités du Pays BARVAL (COBAS, COBAN et Communauté de Communes du Val de l'Eyre) se sont engagés avec l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine à élaborer un Contrat Local de Santé (CLS). Celui-ci permet d'identifier et de répondre aux enjeux de santé locaux, avec pour objectifs la réduction des inégalités sociales et territoriales et l'optimisation du parcours de soin des habitants.

En mai 2023, un plan d'actions concret a été validé autour de trois projets principaux : le soutien à l'installation de professionnels médicaux dans la région, l'amélioration de l'accès aux soins pour les populations éloignées et la création d'une plateforme d'accompagnement pour les aidants.

Le Plan Alimentaire Territorial (PAT) en action



Les 17 communes et 3 intercommunalités du Pays Barval ont lancé en 2021 un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Il vise une agriculture durable, la production d'une alimentation accessible à tous, sans oublier le renforcement de l'offre disponible localement... circuit court oblige. Après un diagnostic établi en 2022, une stratégie en 4 axes a été définie pour 2023-2024 : mettre en œuvre une politique foncière et agricole locale, garantir un accès à tous à une alimentation saine, accompagner les changements de modes de consommation, mettre en place une gouvernance territoriale partagée. Parmi les premières actions prochainement lancées : une stratégie foncière au service de l'installation agricole, l'accompagnement de la restauration collective publique, la création d'actions grand public (foire paysanne, ciné-débat...).



Lieu d'Accueil Enfants Parents

PAROLE D'ÉLUE



« Travailler ensemble pour plus de solidarité »

« Même si la COBAN n'a pas de compétence en matière sociale, elle agit avec conviction dans ce domaine par le biais de la mutualisation de certains services comme le LAEP ou l'achat de couches pour nos crèches. La plupart des projets dans ce champ ont désormais une dimension transversale et territoriale, car ils concernent des bassins de vie qui vont au-delà des frontières communales. C'est le cas notamment du développement d'une économie plus sociale, plus solidaire et plus durable, portée par une volonté politique forte, d'ailleurs partagée avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels. En matière de santé avec le CLS, comme pour le PAT, nous travaillons en étroite collaboration avec le Pays Barval qui regroupe les 17 communes de la COBAN, de la COBAS et du Val de l'Eyre, et nous mettons en commun nos réseaux pour favoriser l'installation de professionnels, notamment du secteur psychiatrique, dont nous manquons. Cette collaboration active et cette bonne entente entre les territoires sont une chance pour les habitants du Nord Bassin. »

Marie Larrue, Maire de Lanton, Vice-présidente en charge des énergies renouvelables, de la santé et des services mutualisés.

ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES : LE POINT EN 5 QUESTIONS



L'implantation de 2 piscines sur le territoire de la COBAN est à la fois un projet qui fait consensus auprès des élus et une décision complexe, car plusieurs critères sont à prendre en compte. Le point en 5 questions.



Des piscines pour quoi faire ?

Le Nord Bassin ne possède pas encore d'équipements aquatiques modernes. La piscine d'Andernos est pleine de charme, mais ancienne, celle d'Audenge n'est pas couverte, pas plus que les bassins de baignade de Lanton et Arès. Des piscines couvertes, chauffées et disposant de vestiaires fonctionnels seraient un atout pour l'agglomération et garantiraient l'apprentissage de la natation pour les plus jeunes.

Mais pourquoi 2 piscines ?

Les maires se sont entendus sur la création de 2 piscines d'ampleur sensiblement équivalente. L'une au Nord, l'autre au Sud pour aménager le territoire de façon équilibrée. L'agglomération est trop vaste : y placer un seul équipement aquatique obligerait les habitants à parcourir de longues distances.

Quelles villes accueilleront ces équipements aquatiques ?

L'un sera à Andernos-les-Bains dans la plaine des sports, mais l'emplacement de l'autre n'est pas encore validé*. Les visites de terrain ont commencé. Les élus sont en pourparler. Le temps de la décision est à la hauteur de l'enjeu : une piscine est un équipement structurant et coûteux qui doit durer des dizaines d'années et accueillir tous les publics dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité et dans le respect des équilibres écologiques avec un minimum d'impacts environnementaux.

Quels types d'équipements pourrait-on trouver dans ces piscines ?

Les élus visitent plusieurs centres aquatiques girondins pour se faire une idée précise du niveau d'équipement et de service adéquat. À l'étude, par exemple : des bassins chauffés, des vestiaires avec des espaces dédiés (scolaire, public, associations...), des chaufferies alimentées par la géothermie (l'eau chaude puisée dans le sol), etc. La COBAN planche aussi sur le mode de gestion (délégué à un opérateur privé ou une régie publique).

Pour quel coût ?

Un total de 25 millions d'euros TTC pour les 2 équipements. Avec mise à disposition du terrain par la commune d'accueil ainsi qu'une participation correspondant à 20% du coût des travaux (plafonné à 2M€) ainsi que la prise en charge à hauteur de 40% des dépenses annuelles de fonctionnement.

Le cahier des charges et l'appel d'offre à maîtrise d'ouvrage devraient être réalisés en 2024 pour un début des travaux à l'horizon 2025-2026.

PAROLE D'ÉLU



« Un projet nécessaire et porteur de sens pour notre territoire »

« Sur notre territoire proche du Bassin et de l'Océan, la pratique des nombreuses activités nautiques exige la maîtrise de la nage. Un équipement aquatique est un outil d'apprentissage pour les scolaires, d'entraînement pour les sauveteurs, de remise en forme pour les seniors et un agrément pour tous. La décision d'implanter deux piscines a été validée. C'est un projet nécessaire et porteur de sens pour notre territoire. Sur ce point là, tout le monde est d'accord. »

Jean-Yves Rosazza, Maire d'Andernos-les-Bains, Vice-président en charge des travaux, des équipements, des grands projets et de la communication.

*À l'heure où nous éditons le COBAN MAG, les lieux d'implantation n'ont pas encore été validés en conseil communautaire.

NOTRE AUTOMNE SUR LE BASSIN



Vue sur le port des Tuiles

LE PORT DES TUILES

Situé en aval sur l'Eyre, le port des Tuiles se révèle parmi les roselières et les baccharis.

Il servait autrefois de stockage des Tuiles (d'où son nom), qui étaient enduites de chaux pour le captage des naissains d'huîtres. Aujourd'hui, il est composé d'une courte darse et d'appontements tout le long de la Leyre, face aux îlots et à l'île de Malprat.

Traversé par la voie littorale du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, le port des Tuiles est une étape incontournable du sentier du littoral. Accoudé contre la rambarde du petit port, on regarde les embarcations passer. De la galupe au bateau à voile, en passant par les petites barques de pêcheurs, tout une vie vadrouille au gré des marées.

Successivement appelé port de Comprian, puis port aux Tuiles, enfin port des Tuiles.



Promenade sur le port des Tuiles

L'Office de Tourisme Intercommunal Cœur du Bassin d'Arcachon



tourisme-coeurdubassin.com

Mail : info@tourisme-coeurdubassin.com

Tél : 05.57.70.67.56

Suivez l'OTI sur les réseaux sociaux :

[@coeurdubassindarcachon](https://www.instagram.com/coeurdubassindarcachon)



Le saviez-vous ?

Comprian est aujourd'hui un lieu-dit de prairies et de bois entre le port des Tuiles et le ruisseau de Tagon, autour du site de l'ancien prieuré de Comprian (que l'on voit sur la gauche en allant au port depuis Biganos). Au XI^{ème} siècle ce prieuré joue le rôle d'hôpital et a la charge d'accueillir, de loger et d'entretenir les fidèles qui empruntent la voie des Anglais. Depuis cette même époque le prieuré de Comprian est une étape sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Aujourd'hui ce site est privé et ne se visite pas.



Un coin insolite à découvrir en ligne !

**Internet réserve encore de belles pépites :
rendez-vous à l'adresse TousBassin.fr**

Un producteur de bières d'Andernos ? Un artisan spécialiste de poisson fumé à Biganos ? Un artiste de Mios ou du Cap Ferret ?... De multiples produits et talents locaux vous tendent les bras !

Pour plus de découvertes et de circuits courts, Tous Bassin met en place des "Cabas" thématiques. L'idée ? Vous commandez un lot de produits locaux tout-en-un conçu pour mesdames ou messieurs, à manger ou à boire... des produits made in Bassin, des idées sorties et plus !

> **Les 18 et 19 novembre 2023, vous pourrez retrouver tout ce qui vient "du coin" dans un Salon du côté de Mios ! Deux jours où retrouver artisans, créateurs, producteurs locaux avec des animations musicales, conférences, initiations et rencontres locales sur place.**



Petit lexique

Roselière : plante typique du Cœur du Bassin. De la famille des roseaux, celle-ci pousse en bord de rivière, sur le delta de la Leyre.

Baccharis : épais buisson qui s'installe sur le littoral maritime, mais plonge ses racines dans de l'eau douce.

Darse : espace protégé des marées situé à l'intérieur d'un port.

Galupe : barque à fond plat, conçue spécialement pour naviguer en rivière sans s'accrocher aux racines des arbres. Ce type de barque était utilisée pour le transport fluvial des marchandises dans les Landes de Gascogne, jusqu'au début du XX^{ème} siècle.



Pour découvrir le gemmage

Réservation et inscription

À l'Office de Tourisme Cœur du Bassin d'Arcachon : 05 57 70 67 56

> Tarif : 9 €/adulte – 4 € pour les enfants de 5 à 12 ans. Gratuit pour les moins de 5 ans.

> Durée : 2h.

Visite insolite : le gemmage à la Sablière du Pas Simonet

L'Office de Tourisme Cœur du Bassin d'Arcachon, propose une visite entre tradition et patrimoine à la découverte de « l'histoire de l'arbre d'or » sur le site de la Sablière de Lanton.

Pour l'occasion, c'est Jean-Claude, ancien gemmeur issu d'une famille de résiniers, qui vous fera découvrir comment les anciens récoltaient la résine des pins maritimes.

En lisière de forêt, il vous livrera la technique précise du gemmage, muni des outils traditionnels, il entaillera le pin délicatement avec les gestes d'antan.

Ainsi vous apprendrez tout sur l'histoire de cet arbre, devenu l'arbre d'or, tant la récolte de la résine fut une véritable source de revenus pour la population locale.

Jean-Claude vous parlera aussi de l'histoire de la sylviculture et de la plantation des pins au XIX^{ème} siècle. Il aura avec lui les outils d'ancien gemmeur dont il vous expliquera les fonctions.

Les enfants pourront également s'initier aux échasses à la fin de la visite comme les anciens bergers qui les utilisaient pour surveiller leurs troupeaux, bien avant la plantation des pins maritimes... Une autre histoire que cet ancien gemmeur saura également vous conter !



Récolte de résine des pins maritimes

200€

POUR ALLER

PLUS LOIN



**La Coban
vous offre
200€*
de remise sur
l'achat d'un
VÉLO À
ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE**



COBAN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN D'ARCACHON NORD

**PARCOURIR LE BASSIN AUTREMENT
TOUT EN AGISSANT POUR DEMAIN**

coban-atlantique.fr

*Offre soumise à conditions : le montant de l'aide est fixé à 200€ par vélo et par foyer. Toutes les infos sur coban-atlantique.fr